



NAO 2016 : « Un tout petit oui.... »

Le 1 février 2016

Les débats ont été vifs lors des différentes réunions de syndiqués organisées par le syndicat CGT pour définir une position concernant l'éventuelle signature de l'accord portant sur les NAO 2016. La CGT peut s'enorgueillir une fois encore de son fonctionnement démocratique qui permet de définir des positions qui ne s'imposent pas « d'en haut ». Admise au final, chacun respecte celle qui vient tout juste d'être prise, même si elle n'est que très légèrement majoritaire dans la CGT. Expliquer la position de la CGT ne se fait pas en deux mots. Merci de prendre le temps de lire ce qui suit....

Cette année, fallait-il signer ou non un accord qui néglige le pouvoir d'achat en proposant seulement quelques avancées ?

Les arguments qui semblaient s'opposer à la signature de la CGT :

- **Budget AI de 0,7 %**, sans commune mesure avec les moyens du groupe
- **Budget AG de 0,7 %**, sans commune mesure avec les moyens du groupe
- **Budget de 0,1 %**, au titre de l'Égalité Femmes/Hommes, sans commune mesure avec les moyens du groupe
- **Budget de 1,4%**, dédié à récompenser la performance des Ingénieurs & Cadres sans commune mesure avec les moyens du groupe
- **Revalorisation de 0,7% des primes de condition de travail en avril 2016 et 0,7% en janvier 2017**, sans commune mesure avec les moyens du groupe

Les arguments qui semblaient plaider pour une éventuelle signature de la CGT :

- **Mise en place de la subrogation**
- **Politique de déplacements professionnels**
 - Région parisienne :
 - ∞ **Remboursement** des déjeuners à hauteur de 22€ (+2€) soit **+10%**
 - ∞ **Remboursement** des diners à hauteur de 35€ (+5€) soit **+16,6 %**
 - Province :
 - ∞ **Remboursement** des déjeuners à hauteur de 17€ (+2€) soit **+13,3%**
 - ∞ **Remboursement** des diners à hauteur de 30€ (+5€) soit **+25%**
- **Revalorisation du ticket restaurant de +4,7%**
- **Création d'une commission de suivi des rémunérations des OATAM et I&C**

A l'issue des consultations, le syndicat CGT Schneider Electric SEI-SEF a décidé de signer le plan salarial 2016*. Si les AI et les AG ne sont pas à la hauteur de ses attentes, il considère que certaines propositions représentent des avancées :

1. La subrogation : LA revendication de la CGT.

Ce mécanisme permet le maintien du salaire en cas d'arrêt de travail pour maladie (l'employeur récupérant le montant des indemnités journalières auprès de la Sécurité Sociale). **La CGT est le syndicat qui revendique inlassablement et depuis le plus longtemps la mise en place de la subrogation** qui est un réel acquis pour les salariés. Elle ne veut pas être exclue de sa mise en application alors qu'il s'agit de SA revendication (les autres organisations ne s'y ralliant que plus récemment).

2. Le remboursement des frais de repas :

Certes, ces mesures ne concernent pas tous les salariés mais en s'étalant de +10% à +25%, les augmentations sont appréciables pour les collègues qui subissent une pénibilité particulière liée aux déplacements professionnels. De même, la **revalorisation du ticket restaurant de + 4,7%** reste appréciable.

(*dans chaque filiale de l'UES les syndicats CGT demeurent libres de leur choix)

3. Commission de suivi des rémunérations des OATAM et I&C :

La CGT va s'impliquer dans cette commission pour **peser et faire corriger les injustices** de traitement des salariés n'ayant pas eu d'augmentation salariale depuis plus 3 ans ou qui ont un indice salarial qui « serait trop élevé ».

La CGT a gagné la « bataille des idées » :

➤ Lors de cette « campagne » de négociations la CGT a dénoncé l'augmentation de la rémunération de notre PDG de +19% et l'indécence que cela représente pour les salariés. Si la direction a proposé quelques avancées, celles-ci résultent bien de sa **crainte de voir s'étendre la protestation des salariés pour qui désormais «+19%» veut dire quelque chose...**



Au-delà de la CGT, au-delà même de l'esprit de bon nombre de salariés, cet argument s'est imposé aux autres organisations syndicales qui s'en sont emparées à moindre frais. Au sein de **SEI-SEF**, on a vu ainsi l'une d'entre d'elle distribuer un tract en reprenant cet argument.

Dans la filiale **SFCME** de Libourne, on a vu les syndicats **CGT, CFTD, FO**, réunis en intersyndicale, indiquer dans leur

communiqué leur mécontentement : « *Alors que le PDG de ce groupe, Jean Pascal Tricoire a vu sa rémunération brute annuelle augmenter de 19%, pour atteindre 5,61 millions d'euros, il n'est proposé qu'une augmentation générale de 0,5 % aux salariés** ».

La grève lancée par l'intersyndicale et le possible effet « boule de neige » au sein de Schneider Electric ne sont pas pour rien dans les propositions de la direction...

**Journal Sud-Ouest du 22 janvier 2016*

Le syndicat CGT dénonce pour finir :

- La tendance de la direction à faire négocier les organisations syndicales « le pistolet sur la tempe », maniant sans retenue le « ce sera ça... ou encore moins ! ».

- Le recours à l'enquête de dernière minute demandant aux salariés de cautionner la signature d'un syndicat visiblement gêné aux entournures. Si la forme est louable, la question posée ne pouvait que susciter l'adhésion d'une majorité de salariés car un « non » de leur part aurait signifié qu'ils acceptaient que « *toutes les mesures périphériques [soient] alors passées par zéro, et le plan salarial revu à la baisse* » (dixit ce syndicat).

On aurait aimé qu'une telle enquête soit réalisée par cette organisation syndicale auprès des salariés avant de signer l'arrêt de mort du CFC. A coup sûr ces derniers se seraient prononcés pour son maintien....

- Le cavalier seul et la pseudo « grève d'élus » d'une autre organisation syndicale, plus prompte à désorienter les salariés qu'à créer un véritable rapport de force avec la direction, seul garant d'avancées réelles pour les salariés.

Et demain ?

La signature de la CGT est lucide et n'est pas complaisante. Elle traduit par contre la volonté de la CGT d'envoyer un signal « positif » à la direction en se tournant vers l'avenir et les prochaines réunions de NAO. Elle sera au rendez-vous. Mais celui-ci ne sera réussi que si et seulement si la grande majorité des salariés se mobilisent et rendent la CGT plus forte. On ne peut pas dénoncer indéfiniment la « faiblesse des syndicats » tout en déléguant aussi indéfiniment à ses représentants la lutte de ses intérêts. L'adhésion est la seule source de renforcement.

Le syndicat, c'est vous ! Sa force, c'est vous !